

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 27 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente communale Florimond Raffard, sous la présidence de Monsieur Guy MEZARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2026.

Présents : Guy MEZARD, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Bernard BOURASSIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Anne GUEUGNON, Richard HOURDEQUIN, Stéphane JACOB, Marie-Annick MARCEAUX, Gérald POPHILLAT, Jimmy PAUVERT, Florence QUIGNON, Jérôme RAFFARD, Caroline VANI.

Secrétaire de séance : Stéphane JACOB.

Nombre de Conseillers

- En exercice	15
- Présents	15
- Votants	15

Objet : Adhésion FUL/FAJ

Délibération n°31/2026

Monsieur le Maire présente les dispositifs d'aide sociale FUL et FAJ gérés par le Département.

Monsieur le Maire précise que la Commission Finances propose d'adhérer au FUL/FAJ.

Monsieur le Maire ajoute que les tarifs 2026 ne seront communiqués que fin avril selon les informations du Département et que ceux-ci ne devraient pas connaître une forte augmentation par rapport aux années antérieures. Pour rappel, les bases de cotisation en 2025 étaient de :

- F.U.L. : 0.77 €/habitant
- F.A.J. : 0.11 €/habitant

La Commission Finances propose de créditer la somme de 800 € au bénéfice de cette possible adhésion.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide qu'en raison de l'absence d'information à jour de la part du Conseil Départemental, de reporter à une séance ultérieure le vote relatif à l'adhésion au F.U.L. et au F.A.J.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Monsieur Le Maire,
Guy MEZARD



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Stéphane JACOB.